



## **TITRES PAYABLES PAR INTERNET**

LE SERVICE D'ENCAISSEMENT DES RECETTES PUBLIQUES LOCALES PAR INTERNET



## GUIDE DE MISE EN ŒUVRE SITE DE PAIEMENT DE LA DGFIP



TIPI Version 11.5 Juin 2016

Le présent guide de mise en œuvre présente le service de paiement des titres et articles de rôles par Internet via le dispositif TIPI.

Conformément à la convention signée entre les différentes parties prenantes, toutes les informations contenues dans ce guide sont susceptibles d'être mises à jour.

Votre comptable public et le correspondant moyens de paiement du département (administrateur local de TIPI) seront tenus informés des mises à jour apportées au fur et à mesure de leurs intégrations.

#### TABLE DES MATIERES

1. DESCRIPTION DU SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE TIPI	4
1.1 Les enjeux du paiement en ligne dans le secteur public local.         1.2 Descriptif du dispositif	4 5 8
2) LES CONDITIONS REQUISES POUR ADHÉRER À TIPI	8
3) LES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET	8
<ul> <li>3.1) LES ETAPES PRÉALABLES</li></ul>	
<ul> <li>3.3 PASSAGE EN PRODUCTION</li></ul>	12 <b>13</b>

#### ANNEXES

1 Formulaire d'adhésion à TIPI.

2 Formulaire de demande d'ajout de contrat produit supplémentaire à un client TIPI déjà existant

3 Formulaire de pré Adhésion

4 Suggestions d'édition des avis des sommes à payer « ASAP» pour la page de paiement DGFiP 5 Tableau des messages d'erreurs envoyés par TIPI

- 6 Formulaire adhésion CB simplifié TIPI

#### **1. DESCRIPTION DU SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE TIPI**

#### 1.1 LES ENJEUX DU PAIEMENT EN LIGNE DANS LE SECTEUR PUBLIC LOCAL.

Le paiement en ligne a commencé à se développer dans le secteur public local dans le courant des années 2000, dans des secteurs comme le tourisme, la billetterie ou pour alimenter des comptes familles. Mais cette percée est restée cantonnée à quelques collectivités.

Dans ce contexte, en 2008 la DGFiP a souhaité élaborer un dispositif de paiement en ligne utilisable par le plus grand nombre. Plusieurs collectivités pilotes ont travaillé avec la DGFiP pour mettre en œuvre le dispositif aujourd'hui proposé. Cette collaboration a permis d'enregistrer en 2010, les premiers paiements en ligne des titres émis par ces collectivités pilotes.

Le dispositif d'encaissement des produits locaux par carte bancaire sur Internet doit permettre de répondre aux attentes des usagers qui souhaitent pouvoir bénéficier comme dans d'autres domaines de la vie courante la possibilité de pouvoir effectuer leurs démarches en ligne et donc de pouvoir payer leurs factures de crèches de restauration scolaire ou d'eau sur Internet. En effet, le télé-paiement par carte bancaire sur Internet permet de régler ses factures 24 heures sur 24, sept jours sur sept, sans avoir à se déplacer et ce dans un environnement sécurisé.

Ce dispositif vient donc compléter la gamme des moyens de paiement déjà proposés par la DGFiP : prélèvement, TIP, carte bancaire de proximité.

#### **1.2 DESCRIPTIF DU DISPOSITIF**

Le recours à TIPI est d'abord un choix, chaque adhésion est contractualisée et concerne un budget de collectivité. Une collectivité adhère pour une ou plusieurs catégories de produits.

L'environnement qui gère les règlements est entièrement automatisé et sécurisé. L'automatisation du processus est présente de la prise en charge du titre ou du rôle jusqu'à son émargement comptable dans l'application Hélios après paiement.



A réception de son avis des sommes à payer (ASAP), l'usager se connecte en mode sécurisé sur la page de paiement de la DGFiP <u>https://www.tipi.budget.gouv.fr</u> dont l'adresse est indiquée sur son ASAP. Il saisit dans le formulaire proposé l'identifiant de la collectivité.

Site de télépaiement de	Services publics locaux
Actualities Declames connect page not average obcast of type	ACCEDER AU PAIEMENT

0	EPAIENENT	
	Serve in recenter, concern	
	DENTEMAT COLLECTIVITE	
portant	Veuliez renseigner fidertiffant soliectivité	
ctocta procida officianos filma mane di pilajetti	Monthiaut collectivité : 110265	
i de mus mane tre calle		
*	> Valider SC AnnuMy	



Ensuite, il saisit la référence et le montant de sa dette ainsi que son adresse de courrier électronique pour recevoir le ticket de télé-paiement (ce ticket sera reçu parallèlement par le comptable public).

Collectory The F	OUVLIT (1944)HT (1944)HHT (1944)HBH LUDALAS MURAISHT Same Will Havington	Contractions Traces of the	
Important secondations secondations decis	Interfacements Proceedings of the second se	Caller Reference de la Mai Check di Spei de	Image:         Image:
parenter ( ) COULTING	Ander & Ander		D Certinus D Sender

Guide de mise en oeuvre Site DGFiP sans annexes.odt

Pour qu'un titre soit payable par Internet, il faut qu'il ait été préalablement pris en charge par le comptable dans Hélios. Sa mise en ligne se fera dans un délai de 48h. TIPI effectue des contrôles de cohérence entre les données saisies et ses bases. Si des anomalies sont constatées, des messages d'erreur s'affichent à l'usager (cf annexe 5).

Lorsque TIPI a identifié la dette, l'usager doit choisir le type de carte bancaire qu'il souhaite utiliser, avant mise en relation avec le gestionnaire de télé-paiement. (Les écrans de paiement chez le prestataire ne sont pas représentés dans ce document).

A l'issue de la transaction, le gestionnaire de télé-paiement offre à l'usager la possibilité d'imprimer un ticket de paiement, qui n'a pas valeur de quittance. Il le transmet simultanément sur l'adresse électronique fournie par l'usager ainsi qu'au poste comptable responsable du recouvrement.

L'application TIPI enregistre cette transaction et interdit un éventuel double paiement par Internet pour cette dette. Le comptable reçoit le flux d'émargement à J+1 et le flux financier à J+2. J étant le jour où la transaction a été enregistrée.

#### **1.3 OBJECTIFS DU GUIDE DE MISE EN ŒUVRE**

Le présent guide constitue le principal outil de mise en œuvre proposé aux collectivités candidates. Il s'appuie sur des retours d'expériences. Son objectif est de fournir une aide pour la bonne réalisation de chaque projet.

#### 2) LES CONDITIONS REQUISES POUR ADHÉRER À TIPI

Pour adhérer au dispositif, la collectivité ou l'établissement public local doit respecter un certain nombre de critères :

- Le budget de la collectivité adhérente doit être géré par le comptable public dans l'application **Hélios**.

- La collectivité doit utiliser une **nomenclature** du secteur public local (**hors M31**, le service n'est à ce jour pas offert aux aux offices publics de l'habitat) ;

- La collectivité doit émettre des flux aux formats ROLMRE (EAU ou DDPAC), INDIGO ou PES V2 Recette ;

- La collectivité doit **Editer des avis des sommes à payer** faisant apparaître les données nécessaires à l'identification de la facture sur le **site de paiement de la DGFiP**. Il s'agit de l'identifiant collectivité, la référence de la dette à payer et un message invitant les usagers à régler leurs dettes sur Internet

- Pour les budgets de collectivités qui émettent **plus de 10 000 articles** de rôle par an une demande de **pré-adhésion** devra être transmise par l'intermédiaire du correspondant moyens de paiement de la DDFiP au bureau CL1C de la DGFiP pour validation.

- Les montants des titres ou des factures de rôle ne doivent pas supérieurs ou égaux à 100 000€

#### 3) LES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET.

#### 3.1) LES ETAPES PRÉALABLES.

Après avoir pris connaissance des conditions d'adhésion, le où les responsables de la collectivité adhérente devront formaliser leur adhésion par la signature d'une convention d'adhésion qui leur sera proposé par la Direction Départementale des Finances Publiques. Cette convention formalise l'adhésion et à pour but de faire connaître le rôle de chaque partie.

A l'appui de cette convention, la collectivité devra remplir et signer un formulaire d'adhésion (annexe 1) qui détaille le type de produits qui seront payables en ligne. De cette manière, la collectivité adhérente détermine les produits qu'elle souhaite voir régler.

Ces formalités effectuées, ces documents sont transmis à la DDFiP pour enregistrer l'adhésion. Un numéro de client TIPI est alors attribué. (celui qui doit figurer sur les avis de sommes à payer)

#### 3.2 LA MISE AUX NORMES NECÉSSAIRE POUR L'OUVERTURE DU SERVICE

#### 3.2.1 LA MISE AUX NORMES DES AVIS DES SOMMES À PAYER.

Pour bénéficier du site de paiement de la DGFIP, la collectivité doit fournir à ses usagers des Avis des Sommes A Payer (ASAP) comportant toutes les informations utiles au paiement. Par conséquent, le progiciel gérant l'éditique de la collectivité adhérente devra être en mesure de générer sur l'ASAP, les informations nécessaires au règlement.

Le message doit être suffisamment clair et contenir tous les éléments nécessaires à l'usager, à savoir :

- l'adresse du site internet de paiement https://www.tipi.budget.gouv.fr

- le **numéro** de **client** TIPI, fournit par le comptable ou le correspondant moyens de paiement de la DDFiP. Il comporte 6 caractères par exemple : 000999

- la **référence de la dette**, cette référence est indispensable pour que les usagers puissent effectuer leurs paiements. Elle comporte de 18 à 21 caractères décrits ci-après.

Les références que l'usager devra saisir pour l'identification correcte de sa collectivité et de sa dette seront mises en évidence sur la facture. Vous trouverez ci-après la description complète sur la présentation de la référence dette.

Cette référence varie selon que l'on utilise la logique Titre ou Rôle. Vous pouvez prendre l'attache de votre prestataire de système d'information, du comptable public ou du correspondant moyens de paiement de la DDFiP pour vous aider à décrypter les champs nécessaires à la composition de cette référence.

## Format de la référence dette devant figurer sur les titres et factures de rôles « TIPI » :

PARAMETRE	CARACTERES	DESCRIPTION DU CHAMP	
IDENTIFIANT COLLECTIVITÉ	6 MAX (caractères numériques)	N° DE CLIENT TIPI COMMUNIQUÉ PAR L'ADMINISTRATEUR DÉPARTEMENTAL, COMPORTE AU MINIMUM 1 CARACTÈRE NUMÉRIQUE ET AU MAXIMUM 6 (Ex : Pour le numéro de client TIPI 000017, indiquer 000017 ou 17)	
Référence INDIGO Titre	18 MAX	CODEXER : 4 OBLIGATOIRES, NUMÉRIQUES + NUMTITRE : 1 À 8 MAXIMUM, NUMÉRIQUES + NUMORDRE : 1 À 6 MAXIMUM, NUMÉRIQUES <u>EXEMPLE : 2014-1234-1 (ou 2014-00001234-000001)</u> (AVEC NUMTITRE = 00001234 ET NUMORDRE = 000001)	
Référence PES V2 Titre	18 MAX	Exer : 4 obligatoires, numériques + IdPce : 1 à 8 maximum, numériques + IdLigne : 1 à 6 maximum, numériques EXEMPLE : 2014-567-1 (ou 2014-00000567-000001) (Avec IdPce = 00000567 et IdLigne = 000001)	
Référence ROLMRE	21 MAX	ROLEX : 4 OBLIGATOIRES, NUMÉRIQUES + ROLREC : 2 OBLIGATOIRES, NUMÉRIQUES OU ALPHABÉTIQUES + ROLDEB : 2 OBLIGATOIRES, NUMÉRIQUES + ROLDET : 1 À 13 MAXIMUM, NUMÉRIQUES <u>EXEMPLE : 2014-AZ-00-5678</u> <u>OU 2014-AZ-00-000000005678</u> (AVEC CODE RECETTE = AZ, ROLDEB = 00 ET ROLDET = 000000005678)	

PARAMETRE	CARACTERES	DESCRIPTION DES CHAMPS	
Référence PES V2 ORMC	21 MAX	ZONE1 à 4 caractères : Zone Exer du bloc bordereau + ZONE2 à 2 caractères : deux premiers caractères de la Zone CodeProdLoc du bloc ligne pièce* + ZONE3 à 2 caractères : + 00 si la zone NumDette du bloc pièce contient moins de 14 caractères ou 2 premiers caractères de la zone NumDette du bloc pièce si celui-ci contient 15 caractères ou 0 + le premier caractère de zone NumDette du bloc pièce si celui-ci contient 14 caractères + ZONE4 à 13 caractères max Zone NumDette du bloc pièce = EXEMPLE : 2014-AZ-00-5678 ou 2014-AZ-00-0000000005678	

<u>NB:</u> Pour simplifier la saisie des usagers, Il est préférable de ne faire apparaître sur les titres ou factures de rôles, <u>que les caractères indispensables</u>. Il convient par conséquent de ne pas faire apparaître tous les « 0 » des champs NUMTITRE, NUMORDRE et ROLDET, NumDette.

#### Détermination du NUMORDRE pour le protocole INDIGO Titres:

Pour l'INDIGO, la référence de la dette = CODEXER+NUMTITRE+NUMORDRE. Si NUMTITRE (numéro de titre) apparaît clairement sur le titre, le NUMORDRE n'y est pas systématiquement inscrit il est donc nécessaire de l'indiquer à l'usager.

Pour le déterminer, suivre les règles suivantes :

**Pour les titres " Mono Débiteur – Mono Imputation "** (identifiés par la " NATURE DE TITRE " 00, 01 dans Hélios), la zone "NUMORDRE" doit être impérativement servie à «**000001** » ou «**1** ».

**Pour les titres " Mono Débiteur – Multi Imputation "** (identifiés par la " NATURE DE TITRE " 09 ou 10 dans Hélios), la zone "NUMORDRE" doit être impérativement servie à " <u>000001</u> " ou «1 ». Le regroupement pour le paiement est systématiquement effectué sur le premier numéro d'ordre.

<u>Pour les titres "Multi Débiteur – Mono Imputation "</u> (identifié par la "NATURE DE TITRE " 03 dans Hélios), la zone "NUMORDRE" doit correspondre au numéro d'ordre renseigné dans le fichier de titre émis.

#### Détermination de l'IdLigne pour le protocole PES V2 Titres:

Pour les titres " Mono Débiteur – Mono Imputation " la zone " IDLIGNE " du paramètre REFDET de l'URL aller doit être impérativement servie à " 000001 ". ou «1 »

**Pour les titres " Mono Débiteur – Multi Imputation "** la zone " IDLIGNE" du paramètre REFDET doit être impérativement servie à " 000001 " ou «1 ». Le regroupement pour le paiement est systématiquement effectué sur la première ligne de pièce.

**Pour les titres " Multi Débiteur – Mono Imputation "** la zone " IDLIGNE" du paramètre REFDET doit correspondre à l'IdLigne renseigné dans le fichier de titre émis.

<u>Nota</u>: Pour les titres « Multi Débiteur - Multi Imputation », il convient de prendre l'attache de l'équipe projet TIPI, par l'intermédiaire de la Direction Locale des Finances Publiques. Ce type de pièce suppose en effet que la zone " IDLIGNE" du paramètre REFDET corresponde au premier IdLigne utilisé pour le débiteur, qui correspond à l'IdLigne de regroupement.

#### Particularités pour la logique ROLE (ROLMRE) :

Pour ce format, la zone ROLREC (code recette, caractères alphanumériques) est obligatoirement renseignée.

Si ROLDEB est renseigné, prendre la valeur existante, si non renseigné, prendre « 00 ».

#### Particularités pour la logique ROLE (PES V2 ORMC) :

Pour ce format, les deux premiers caractères de la zone CodeProdLoc du bloc ligne pièce sont obligatoirement renseignés.

#### EXEMPLE DE REFERENCE devant apparaître sur l'ASAP (ROLMRE ou ORMC):

2016-EA-00-2358 ou 2016-EA-00-000000002358

#### ATTENTION :

Guide de mise en oeuvre Site DGFiP sans annexes.odt

Pour la logique rôle (ROLMRE et PES V2 ORMC), la numérotation des factures de rôle devra impérativement être séguentielle sur une année civile pour éviter tout doublon.

Pour un rôle, la valeur des deux premiers caractères de la zone CodeProdLoc devra impérativement être identique sur toutes les lignes d'un numéro de facture sinon l'article de rôle ne sera pas payable en ligne.

#### 3.2.3 LES TESTS ET VALIDATION DE L'ADAPTATION DES ASAP.

Avant de proposer le service de paiement en ligne au public, un test pour vérifier la solution d'édition doit être effectué. Celui-ci consiste à présenter au comptable ou au correspondant moyens de paiement de la DDFiP une dizaine d'ASAP au nouveau format, par courrier ou par voie dématérialisée. Le comptable et le correspondant moyens de paiement s'assurent que les mentions obligatoires sont présentes et correctement structurées.

#### 3.3 PASSAGE EN PRODUCTION

Une fois que l'adaptation des avis des sommes à payer a été validée, le correspondant moyens de paiement de la DDFiP doit **activer l'adhésion** de la collectivité adhérente dans TIPI.

Par la suite, le comptable public doit **paramétrer dans Hélios la « date de prise en charge des pièces pour 1**<sup>er</sup> **envoi TIPI », sans ce paramétrage aucun titre de la collectivité ne sera payable en ligne**.

C'est donc le comptable public qui donne le feu vert à la collectivité pour proposer à ses usagers le nouveau service de paiement en ligne avec la nouvelle formule d'avis des sommes à Payer.

Les dettes seront payables au plus tard deux jours après la date de leur prise en charge dans Hélios par le comptable public.

NB : Avant le déploiement au grand public, un panel de testeurs peut être désigné pour vérifier que l'ensemble des paramétrages a été effectué et que les titres pris en charge sont payables en ligne.

#### 4) RÉCAPITULATIF DES ÉTAPES DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SOLUTION TIPI

#### Phase 1: Etapes préparatoires dans la collectivité

• Analyse et appropriation du guide de mise en œuvre.

• Signature de la convention et du formulaire d'adhésion, transmission au comptable public ou directement au correspondant moyens de paiement de la DDFiP

Phase 2: Création du client TIPI par le correspondant moyens de paiement et test des ASAP

- Transmission par le correspondant moyens de paiement à la collectivité du numéro de client TIPI,
- Adaptation des ASAP pour faire figurer les éléments indispensables au paiement
- Edition d'ASAP de test pour le comptable ou le correspondant moyens de paiement de la DDFiP
- Si résultat des tests positifs, activation du compte TIPI

#### Phase 3 : Mise en production

1

- Edition des titres ou articles de rôles au format ASAP nouvelle formule ;
- Envoi des ASAP au format TIPI après autorisation du comptable

#### Phase 4 : Ouverture du service en ligne :

• A réception des ASAP, connexion et paiement des usagers sur la page de paiement DGFiP

## FORMULAIRE D'ADHÉSION A L'APPLICATION **DES TITRES PAYABLES SUR INTERNET**

Libellé de la collectivité		<u>Type d'accès :</u>
SIRET de la collectivité		Site Collectivité
Codique du poste comptable		Site DGFiP
Code Collectivité		
Code Budget		
Produit à encaisser*		
(un seul produit <sup>**</sup> )		
Délai de mise en ligne		
(10 jours minimum à 360 jours maximum)	1	

	ROLE	TITRE
(1 client par logique)	□ ROLMRE <u>ou</u> □ ORMC	☐ INDIGO <u>ou</u> ☐ PESV2
Compte(s) d'imputation budgétaire ***		
Code Etablissement****		
Code(s) recette****		

Voir annexe 4 produits TIPI. Pour un produit, une imputation ou une nomenclature ne figurant pas dans cette annexe, contacter l'administrateur TIPI.

- Pour de nouveaux produits émis sous le même protocole, on utilise le même N° client TIPI, obligation de remplir le \*\* formulaire « Ajout d'un contrat/produit supplémentaire ».

- Pour de nouveaux produits émis sous un autre protocole, obligation de demander un autre N° client TIPI.

\*\*\* Clients « TITRE » seulement. Renseigner tous les comptes utilisés pour ce produit. Si l'imputation n'est pas prévue par l'annexe 4, contacter l'administrateur TIPI.

\*\*\*\* Ne concerne que les clients ROLMRE ou ORMC (pour le déterminer, cf guide des procédures).

Je soussigné,

représentant légal de

sollicite la possibilité de mettre

en ligne les créances émises (titres exécutoires ou articles de Rôle) par la collectivité désignée supra et pour ce faire demande son adhésion à l'application TIPI. Cette adhésion engage la collectivité à se conformer au cahier des charges joint à la convention d'adhésion.

Fait en 3 exemplaires à

Le comptable assignataire

Le représentant de la collectivité adhérente

N° Client TIPI	
N° contrat CB	

Visa du correspondant moyens de paiement

le



## DEMANDE AJOUT D'UN CONTRAT / PRODUIT SUPPLEMENTAIRE POUR L'APPLICATION TIPI

Je soussigné,

représentant de

déjà client de l'application TIPI, demande l'ouverture d'un contrat d'encaissement en ligne pour le produit décrit ci-dessous. La collectivité, désignée supra, s'engage à se conformer au cahier des charges de l'application TIPI.

N° Client TIPI	

#### **ATTENTION :**

Le protocole du nouveau produit doit correspondre au protocole du N° client TIPI auquel on rattache le nouveau produit (ex : client Hélios Indigo, le produit supplémentaire doit obligatoirement être émis sous le protocole Indigo) pour ajouter un produit émis sous un protocole différent, obligation de demander un nouveau N° Client TIPI (cf formulaire d'adhésion)

PROTOCOLE	ROLMRE	INDIGO
	ORMC	PES V2
Nouveau produit *		
Compte(s) d'imputation		
budgétaire *		
Délai de mise en ligne (de 10 à 360		
jours maximum)		
Code(s) recette		
= zone ROLREC du ROLMRE		
= 2 premiers caractères de		
CodeProdLoc ORMC		
Remarques		

\*voir annexe 1 bis (produits TIPI)

Fait en 3 exemplaires à

Le comptable de la collectivité

le

Le représentant de la collectivité

Visa du correspondant moyens de paiement du Département

> MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

# Avant de remplir le formulaire, merci de prendre en compte ces précisions

Ce formulaire de pré-adhésion doit être transmis à l'administrateur national TIPI, si la collectivité qui souhaite adhérer au dispositif TIPI, émet plus de 10 000 articles de rôle par an pour le budget collectivité concerné par l'adhésion.

Ce formulaire doit être intégralement rempli, pour permettre à l'administrateur national TIPI de répondre aux candidatures et fournir une date d'ouverture du service dans les meilleurs délais.

## Annexe 3 : Formulaire de pré-adhésion à TIPI

(à transmettre à tipi.admin@dgfip.finances.gouv.fr)

- 2) Poste comptable :
- 3) Code budget-collectivité Hélios et intitulé de la collectivité :
- 4) Autres solutions automatisées de paiement déjà proposées :

Prélèvement	Paiement sur internet		Talon optique
CB (régies)	Paiement par téléphone	🗌 Autre (p	préciser) :

#### 5) Si souhait d'encaissement sur articles de rôle :

<ul> <li>Nature des produits à enca</li> </ul>	(plusieurs ca	(plusieurs cas possibles)					
- Nomenclature : 🗌 M14	🗌 M49	☐ M22	🗌 M52	Autre :			

- Nombre de pièces émises annuellement pour les recettes :

En ROLMRE (nombre d'articles de rôle) :

En ORMC (nombre d'articles de rôle) :

7) Date souhaitée de l'ouverture du service :

#### ANNEXE 4

#### Suggestions d'édition des titres et factures de rôles pour la page de paiement DGFiP

La collectivité devra indiquer de manière visible sur ses pièces les données que l'usager aura à saisir pour s'acquitter de sa dette.

Les données devant obligatoirement apparaître sont :

- l'adresse de connexion de la <u>page de paiement de la DGFiP (et non de la</u> <u>collectivité)</u>
- l'identifiant collectivité
- la référence de la dette TIPI (décrite en annexe 4),

Toutes ces informations doivent apparaître dans un message clair et concis. Nous recommandons la formule générique suivante :

« Vous pouvez payer cette somme sur Internet en vous connectant sur : <u>www.tipi.budget.gouv.fr</u> et en saisissant les informations suivantes :

<u>Identifiant collectivité</u> : 1234 (exemple), <u>Référence</u> : 2011-EA-00-98765 (exemple ROLMRE) ou 2011-12345-1 (exemple INDIGO PES V2)

<u>L'identifiant collectivité</u> = numéro de client TIPI fourni par le correspondant monétique.

<u>La référence de la dette</u> = correspond à l'agrégation de différents champs des protocoles utilisés par les collectivités pour l'émission de leurs recettes (INDIGO, PESV2 Titre, ROLMRE). La description de cette référence figure dans l'annexe 4.

Les champs doivent être présentés séparés par des tirets pour plus de clarté et éviter les erreurs de saisie.

#### EX : 2011-AZ-00-1233 plutôt que 2011AZ001233

Les zones faisant apparaître les n° de titre, de facture et n° d'ordre ne doivent pas obligatoirement faire apparaître tous les « 0 » du champs.

#### EX : 2011-123-1 plutôt que 2011-00000123-000001

#### ANNEXE 4

## Exemple de formules à faire figurer sur les titres ou factures de rôles :

				1336, rout 14330 LE MO 02	e de Bal LAY LIT 31 21 4 www.ib
Facture nº : 2944 Facture du 08/06/2010 Prelèvement le 06/08/2010 dentifiant Collectivité: 528998 N° de Référence: 2010-CA-00-5056					
Vous pouvez payer cette dette su	ur Internet en vous	s connecta	nt sur: www	.tipi.gouv.fr	>
Période du 01/05/2010 au 31/05/2010	Fan	nille nº : 14330	496520		
Catégorie	Bénéficiaire		Qté	P.U.	Tot
Repas Enfant			3	3,10	9,3
Total :					9,;
<b>Total :</b> Coupon à joindre avec votre réglement					9,1 Page 1/

Ecole de Musique Intercommunale (Secteur CdC des Alpes Mancelles) 2 rue Abbé Lelièvre 72130 FRESNAY sur SARTHE

ériode: 2ème & 3ème trime	estre 2009-2010	Borderess: BOR_1	itre: TITCollectivité: 15	Nature & numéro rôle: 94 / 55
Elèves / Individus	Echéances	Moutzats (€)	Cours on prestations	Compte 2009001
	Ech. 02/2010 Ech. 05/2010 09/11/2010	93,00 93,00 46,50	CCAM FM & instrum de CCAM FM & instrum de CCAM FM & instrum de	puis nov puis nov puis nov
	Total à payer	232,50€	A payer sous 1 mois	1

- . Identifiant collectivité: XYZ999
- Référence: 2010-EM-00-1333
- par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public
- par espèces, au guichet du Trésor Public

Facture Nº 1333.7 J du 24/11/2010				Everci	ce: 2010
Période: 2ème & 3ème trimestre 2009-2010	Borderem: BOR	Titre TIT	Collectivité: 15	Nature & numéro rôle.	94/55
Expéditeur: Ecole de Musique Intercommunale (Secteur CdC des Alpes Mancelles) 2 rue Abbé Lelièvre 72130 FRESNAY sur SARTHE	Nom åt adresse o	lı débiteur:			20090016
Total à payer	232,50	E A	payer sous 1 mois		

#### ANNEXE 4

Coeur d'Estuare	Communauté de 1, cours d'Armor 44360 St Etienne 02-28-25-96-00	Communes C de Montiuc	Cœur d'Estu	aire
Facture CCCE N° ENF 1009100 / Titre N°5611	Exp : Trésorerie de 7, rue de Ma 44260 SAVE	Savenay iville INAY		
Date : 11-10-2010	M et MME			
Pendue Du o nosizo to Au 30/08/2010	44360 LE TEMPI	LE DE BRETAG	NE	
Noms et Prénom – Objet de la fa	acture	Tarif	Qté	Montant
BONATO Enzo CLSH accueil matin Présent :Lu 30/08		0.97	1.00	0.97
BONATO Manon CLSH accueil matin Présent :Lu 3008		0.97	1.00	0.97
Facture CCCE NºENF 1009100 / Titre	Pr-4-1			
N*5611 Le 1110-2010 Période du 01/09/2010 Au 30/09/2010 Débiteur	Total			1.946
Net à payer         1.94 €           Le 29/10/2010         1.94 €	Factures précédente	es Période	Montant	
Conpon à découper et à joindre abligatoirement à voire règlement		1008 1007	35.53 € 103.30 €	
Compos à découper et à joindre obligatoirement à voire règlement Communauté de Communes Coeur d'Estuaire: Paiement à effectuer auprès de la Trésorerie de Savenay - ti En universire, chêque bancaire ou postal à l'ordre du Trésor Pu Par Internet : En vous connectant sur <u>www.tipi.budget.gouv.f</u> Référence : 2010-FS-00-5611 Par Carte bancaire uniquement auprès des services périscola budge obligatoirement le coursen détachable à université des	el 02.40.56.90.90 : hlic, chèques vacances, CE <u>t</u> – identifiant collectivité : irres et du Multiaccueil, t cans la coller ni l'accuér.	1007 SU (uniquement pr 0000XX	103.30 €	e - de 7 ans),

#### ANNEXE 4

### Format préconisé par la Charte nationale des bonnes pratiques

POUR VOUS FERSEIGNER COMMUNE DE BEXANCON: Mairie. 2 Ene Mé prend 25034 Besanconselem Islephone 03 SL 41 50 50 Homine d'ouvertue : du budi au rembrédi Sh30 - 12h; 13h30 - 17h30 samedi : Sh30 - 12h	AVIS DES (ampliati Date d'émiss 13 14 14 15 16 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	SOMMES A on detitre de re ion. du tibre d 10 2010	. PAYER <sup>contro</sup> ) le receite		
Madame, Mademoiselle, Monsieur, En application des articles L 252 A collectivités locales, j'ai émis et caractéristiques sont les suivantes : <b>Références (numéro du fitre de</b> 12010   CF   0058   00000 Millerine Natue N' bodereau - N' d	du livre des rendu exécu receite) 000125 e tite	procédures fis toire un titr	cales et L.161 e pour recouv	7-5 du code rer la créan	général des ce dont les
Obiet. Eku (ler sem estre 2010)	Nombre d'unités 20m3	Montant. unitaire HT 10.00€	Montanttotal HT 200.00€	TVA 94.45€	Montant TTC 294.45€
TOTAL GENERAL         Coordonnées du comptable public         Insconnis de	: Co It Es ant avis, vous me au comptal contester ce tim	dresse de paien ordonnes: A sairi stimute lles tur stimute : disposez d'un ble public selo re de recette , s	nent par Indenne ren hyse : is /c PES V2 / délai de : n les modalités elon les modalit	t : <u>www.tipa.</u> (ROLMRE) m.Indigo) <del>détaillées au</del> tés détaillées :	29445€
Mes services se tiennert à votre di croire, Madane, Mademoiselle, M M. Armand Etablis, Guichet, N° Compte JOINDRE UN RIB En cas de modification, joindre un	sposition pour forsieur, à l'as X, Adjoint	tout renseign surance de ma au Maire de B VILLE DE BES 2, RUE MEGE 25000 BESAN	ement complém considération ( esançon <i>[émett</i> sancon centre A vand	entaire. Je vo fistinguée. eur du titre, s Stete Seta	us prie de ans signature] 
EAU - Ville Besançon Montant en Euros : 294,45	sese d'epargne spite du SIGNATURE	CENTI DU TR 5508	Titre Interbar RE D ENCAISSE ESOR PUBLIC 2808 RENNES CEDE	MENT	€ aiement
Ne rien inscrire sous ce tra 1050105001 453831000	it - ne pas plier 101 1189 33010	00000000	0187702500	54913806	29445



Annexe 5 Messages d'anomalie TIPI

T

Nom des champs concernés	nature du contrôle	code protocole 0= REGIE; 1= TITRE (INDIGO/PES V2) ;	Longueur	Règle de gestion	Code	message pour activation et test SAISIE="X" ou "T"	Libellé en cas d'anomalie pour SAISIE PAGE	Libellé en cas d'anomalie pour SAISIE	Libellé en cas d'anomalie pour SAISIE	EN CAS D'ANOMALIE	Observations	Ordre des traite	ments dans TPA
		9= CLIENT GENERIQUE	du champ		anomalie		DGFIP SAISIE* P	MANUELLE SAISIE# 'M'	AUTOMATIQUE SAISIE#"A"	Rejet		Gestion Site Collectivité	Page DGFIP
Saisie	contrôle d'existence et de valeur	0 - 1 - 2 - 3	1	be allowed du champ ne poet avoir to valour dus champ ne poet avoir to valour d'en champ of automatiquement lors d'un accès par le portail, si la valeur du champ - M' message si la valeur du champ - M' si la valeur du champ - M' si la valeur - M' message si la valeur - M' cest une URL de test, si avaleur - M' c'est une URL detivation	S1	Suita à un problème technique, la présenent par l'eterne set impossible, Merci d'Artéceur orde règlement par un autre moyen de paiement, un bouron "Fermer la fenêtre" ferme la POP-UP un reporting informers l'administrateur TIPI	"Suite à un protitione technique, le paiemen par harmet est impossible, Micri d'effection votre règlement pur un autre moyen de paiement". Un bouton Redour Accueil renvoie à l'écrar d'accueil de tip: budget gour fr. un reporting informera l'administrateur TIPI	"Suite à un problème technique, le paiement par Internet est impossible, un lauter droyen de paiemeitre, un topour fermer la tenêtre Terme la PO-UP. un reporting informera l'administrateur TIPI	"Suite à un problème technique, le paiement par Internet est impossible. Internet des la constructions des la construction la construction de paiement". Un botton fermer la fenête" ferme la POPUP. Un reporting informera l'administrateur TIPI		si le paramètre "saisie" n'est pas servi, un reporting informera l'administrateur TIPI.	ı	3
	contrôle du nombre et du format des caractères	0 - 1 - 2 - 3 - <mark>9</mark> 6		Le numéro de client TIPI doit comporter 6 caractères numériques. Sinon l'activation, le test et le paiement sont impossibles	T1	"Ce numéro de client TIPI n'est pas valide. Merci de le vérifier dans le paramètre "NUMCLI" et ou contacter l'administrateur	L'identifiant collectivité que vous avez saisi est erroné ou inconnu. Merci de ressaisir l'identifiant collectivité précisé sur votre facture ou avis des sommes à paver	"Ce numéro de client TIPI n'est pas valide. Merci d'effectuer votre règlement par un autre moyen de paiement." Un bouton "Fermer la fenôtre" ferme la POP	"Suite à un problème technique, le paiement par Internet est impossible. Merci d'effectuer votre règlement par un - autre moven de paiement "	X		2	1
	contrôle d'existence du NUMCLI dans la base des clients TIPI (précision : les clients de statut "migré" présents dans TIPI sont ignorés)		6	le N° du client doit être pré-existant dans la base TIPI sinon l'activation, le test et le paiement sont impossibles. En mode de saisie "P" le client ne doit pas être un client régie ni un client générique.	T2	TIPI." un bouton "termer la tenetre" terme la POP-UP- in y a d'appel explicite de la collectivité par TIPI. un reporting informera l'administrateur TIPI	Un bouton "Ressaisir l'identifiant collectivité" renvoie à l'écran de saisie de l'identifiant collectivité, un reporting informera l'administrateur TIPI	UP (TIPI) et de fait, renvoie à l'écran de l collectivité - il ny a d'appel explicite de la collectivité par TIPI). un reporting informera l'administrateur TIPI	la Un bouton "Fermer la fenêtre" ferme la POP-UP (TIPI) et de fait, renvoie à l'écran de la collectivité - in n'y a d'appel explicité de la collectivité par TIPI. un reporting informera l'administrateur TIPI	X		3	2
				si le champ SAISIE = "X" et le statut du Client est à "I" (inactif)	Т3	"Le client TIPI ne peut pas être réactivé par cette procédure, veuillez contacter l'administrateur TIPI' un bouton "Fermer la fenêtre" ferme la POP-UP. un reporting informera l'administrateur TIPI					message à destination d'une collectivité qui ferait un test à partir d'un titre d'activation suite à un changement d'applicatif métier ou autre		
		0 -1 - 2		si le champ SAISE -: 'Ve tle statut du Cient est à X' (ect) ou le statut du Cient est à X' (ect) ou le statut activation vient d'être effectuée (présence des références du cient dans la table Rappel la nicel jour d'uctaint au Rappel du nicel jour d'uctaint et présence des références du cient d'iffér mais il est prévu un contrôle successive de l'opération d'activation	T4	"La client TIPI est délà activel. Pour effectuer un tett, valoriser la chamo SANGE à "T" dans IUPL d'agoré un botunn Fiermer la fenêtre" ferme la POP-UP. un reporting informera l'administrateur TIPI				X	Si tine T, on autorise tous les statuts clients.		
	contrôle du statut du client TIPI			si le champ SAISIE = "X" et le statut du client est à "E" (enregistré) poursuite des contrôles TIPI								4	4
NUMCLI		0-1-2-3		si le champ SAISIE = "A" ou "M" ou "P" et le datut du Client est différent de "le datut du Client est différent impossible	T5		Le paiement en ligne est momentanément indisponible pour cet identifiant collectivé. Merci d'effecture vois règlement par un Un bouton Ressaisier l'identifiant collectivé? renvois à l'écan de ressaise de l'identifiant collectivé. un reporting informera l'administrateur TIP!	"Cette dette ne peut actuellement pas été paye par Internet. Merci d'effectue voir digiment d'acteurent auprès de la somme à Payer(2)". Un bouton t'ermen la fenêtre "permet la fermeture de la PCP UP. un reporting informen l'administrateur TIPI (1) remplacer Trésoreire par Régie pour Cui popolocié du des Sommes à Payer par facture pour les codes protocole 0	Catte dette ne peut actuellement pas être payée par Internet. Merci d'effectieur votre payée par Internet. Merci d'effectieur votre payée par Internet. Merci d'effectieur votre bornnes à Payet(2)' un bouton 'Ferner la fenêtre' permet la fermeture de la POP UP. un reporting informera l'administrateur TPI l() remplacer Trésorerie par Régie pour la cap polociade, dies Sommes à Payer par facture pour les codes protocole 0	X			
				si le champ SAISIE = "X" et le statut du Client est à "N" (Nouveau)	T7	"Vous ne pouvez pas activer le client TIPI car il n'est pas enregistré dans le référentiel							
				le statut du Client est à "A" (actif) passage au contrôle TIPI suivent		uu prestataire de telepalement"							
	contrôle IRIS	1 - 2 - 3		cf paragrapha 3 "TRAITEMENT IRIS"	T6	"Ce client ne peut pas être activé ou testé car a n'est pas référencé dans le référentiel IRIS. Veuillez prendre contact avec votre comptable "un boton "Ferme la ferétre" permet la fermeture de la POP UP, un reporting informera l'administrateur TIPI	Le paiement en ligne pour cet identifiant est momentanément indisponible. Merci d'effectuer voire régisment par un autre moyen de paiement. Un bouton Ressaisir l'identifiant collectivité renvoie à l'écran de ressaisie de l'identifiant collectivité un reporting informera l'administrateur TIPI	"Cette dette ne peut pas être payée par Internet, veuillez vous adresser à la Trésorerie indiquée sur votre Avis des Sommes à Payer' un bouton Termer la fenêtre" permet la fermeture de la POP UP. un reporting informera l'administrateur TIPI	Catte dette na peut pas âtre payée par Internet, veuillez vous adresser à la Trésorerie notiquée sur votre Avis des Sommes à Payer' un bouton Termer la fenêtre' permet la fermeture de la POP UP. un reporting informera l'administrateur TIPI	X		5	5
	contrôle de l'accès sécurisé	0 - 9		Si le client est de type Règie et a été identifié comme utisisant le protocole Websenvice (protocole sécurisé valorisé a S), le paiement ne peut âire effectuée aufisant fuir mais doit être effectuée par veb service. Si le client est de type générque (test sur le code protocole 9 est normalement sufficiant car toos les accuras valorisé S), le paiement mes doit être effectuée par web service.	T8	"L'adivation ou le test du client n'est possible qu'en accès sécutisé" un reporting informera l'administrateur TIPI	Message jamalis affiché car le contrôle T2. de dige dispandi la sin control de la contrôle T2. de dige da control de la control de la control de la control par Internet est impossible. Merci d'effectue votre règlement par un autre moyen de paiement. Un bouton T-ermer la fenétre i ferme la POF UP un reporting informera l'administrateur TIPI	Suite à un problème technique, le paiement par Internet est impossible. Merci d'effectuer votre règlement par un auter moyon de paiement. Un bouton "Fermer la fendite" ferme la FOP-UP un reporting informera l'administrateur TIPI	Suite à un problème technique, le paiement par Internet est impossible. Merci d'effectuer votre règlement par un autre moyon de paiement. Un Bouton "Fermer la fenétice" ferme la POF-UP un reporting informera l'administrateur TIPI	X		3a	2a

EXER	vérification du format d' EXER si le champ est servi (donnée facultative)	0	4 L'exercice comporte 4 caractères numériques, l'année doit être N o N-1 par rapport date du jour	E1(n'exister te pas)	5	Sans Objet.				Pas de contrôle générant un message d'erreur, faire juste un reporting.	0 (contrôle préliminaire car non bloquant)	Sans objet		
	contrôle de forme	1 - 3	REFDET did compoter 18 caracterise numéricuise CODEXE ou Exer (4) + NUMTITRE ou IdP (8) + NUMCRDRE ou IdJune (6) sinon Tactivation, la test et le paiement sont impossibles REFDET did compoter 21 caracterise CODEXER(4) + ROLREC(2) + ROLDER(2) + ROLREC(2) + ROLDER(2) + ROLREC(2) + ROLDER(2) + alphanumériques sans a contra sont impossibles	R1	si saisie = X' message 'te format du paramètre REFDET de l'URL d'activation message. 'te format du pramètre REFDET de l'URL de ten 'test pas contorme' un	La référence que vous avez saisie n'est pas correcte. Veullarz la saisir à nouveau. Interna de saisie des références de la dette. un reporting informera l'administrateur TIPI	"Le format de la référence de la dette est incorrect. Veuilles la ressairi "un botton formair à l'intérnet da FON-UP et d'appei explicite de la collectivité par TIPI un reporting informera l'administrateur TIPI	"Suite à un problème technique, le paiement par Internet est impossible. Merci d'effectuer votre réglement par un autor moyen de paiement auprès de la autor moyen de paiement auprès de la Sommes à Payer un bouton "Former la fenére" ferme la DPO-UP. un reporting informera l'administrateur TIPI-	X		8	G		
		0	6 à 30 REFDET doit comporter entre 6 t sinon le paiement est impossible	t 9 <b>R3</b>	bouton "Fermer la fenêtre" doit la POP-UP un reporting informera l'administrateur TIPI	Sans Objet.	"La référence de la facture est incorrecte, veuillez la ressaisir au format alphanumérique (a z A 2 0 9)" un bouton "Fermer la inclutto" ferme la POP-UP et renvoie à l'acran de saisie - il n'y a d'appel explicite de la collectivite par TIPI. un reporting informera l'administrateur TIPI	"Suite à un problème technique, le paiement par Internet est moussible. Merci d'effectuer votre règlement par un autre moyen de paiement auprés de la régie indiquée sur la facture <sup>*</sup> , un bouton "Fermer la fenêtte" ferme la POP-UP. un reporting informera l'administrateur TIPI	X					
			Si la dette n'est pas dans la base paiement TIPI, le paiement est Pour lactivation et le test, in ny a de dette en base. Il sera vérifie q le format de la réference de dette est conforme à ce qui est prévu dans le protocole.	de Référence assede la dette inconnue	si SAISIE = "X" "la référence du titre d'activation rites (pas conforme, veuillez la si SAISIE = "1" à référence du titre de test n'est pas conforme, veuillez la vérifier un bouton OK ferme la PO-UP un reporting informera l'administrateur TIPI	<ul> <li>La référence que vous suez saisie n'est par contect. Vaulles la saisir à nouveux » un bouturn Compte la référence "envoie à l'écran de saisie des références de la dette. un reporting informera l'administrateur TIPI</li> </ul>	"La référence de la dette n'est pas reconnue, veuillez la ressaisi". En cas de ouveil échec, manic d'efficuter votre régisment directement auyrès de la somme à payer un bouten l'entre la ferante de saiser un bouten l'entre la ferante de saiser un bouten l'entre la ferante de saiser un bouten l'entre la régistre de la collectivité par TIPI) un raporting informera l'administrateur TIPI	La référence n'est pas reconnue, le paiement par internet est impossible. Marci d'affactuar votre réglement indiquée sur votre Avis des sommes à payer un bouton l'enrer la fenêtre parret la ferrettre de la POP UP. un reporting informera l'administrateur TPI	X					
	contrôle de REFDET dans la base TIPI	1-2-3	1 - 2 - 3	1 - 2 - 3	Incohérence entre la référence d dette et le numéro de client	<sup>la</sup> R5		La référence que vous avez saisie n'est pas corracte. Veuillez la saisir à nouveau. Un bouton "Corriger la référence" renvoie à l'écran de saisie des références de la dette. un reporting informera l'administrateur TIPI	La référence de la dette n'est par reconnue, veculie la ressaint. En cas de nouvel échec, merci d'effectuer votre réglement directement auprès de la Trésorerie indiquée sur votre Avis des sommes à payer un bouton l'errerer la fenêtre l'errere la POP-UP. un reporting informera l'administrateur TIPI	La référence riet pas reconnue, le painment par literarie tet monosible. Merci d'affecture votre règlement directement auprès de la Trésorrée indiquée sur votre Avis des sommes à payer un bouton l'Fermer la ferêtre' permet la fermeture de la POP UP. un reporting informera l'administrateur TUPI	X		11 (Coli)	7
REFDET			si la dette est déjà émargée dans base de paiement le paiement es impossible	R6 Dette déjà payée		Le montant à payer a déjà été réglé par Internet le : "DATTRANS" à "HEURTRANS". Un bouton "Corriger la référence" renvoie à l'écran de saisie des références de la dette. un reporting informera l'administrateur TIPI	"Catte dette a déjà été réglée par Internet le : "DATTRANS" à "HEURTRANS" un bouton "Ferme la fenêtre" permet la fermeture de la POP UP. un reporting informera l'administrateur TIPI	"Cette dette a déjà été réglée par Internet le : "DATTRANS" à "HEURTRANS" un bouton "Fermer la fanétre" permet la fermeture de la POP UP. Un reporting informera le super administrateur	X					
	contrôle du délai de mise en ligne	1 - 2 - 3	si la date du jour est > "date de p + "délai de mise en ligne" du con associé le paiement est impossib	ac* R7 rat Hors e. délai		Le délai de paiement par Internet est expiré. Vous devez régler la somme à payer directement auprès de la trésorien indiquée sur la facture ou l'avis que vous avez requ. Un bouton Recueil revuei à l'étrain d'accueil de tipi budget gouv.fr. un reporting informera l'administrateur TIPI	Le délai pour payer cette dette sur Internet tes versión, vous deva La régier directement auprès de la Trésorerie indiquée sur votre avis des sommes à payer un bouton "Fermer la fenêtre" permet la fermeture de la POP UP. un reporting informera l'administrateur TIPI	Le délai pour payer cette dette sur Iternent este orgèné, vous devez la régler directement auprès de la Trésorerie indiquée sur votre avis des sommes à payer un bouton "Former la fernêtre" permet la fermeture de la POP UP. un reporting informera l'administrateur TIPI	X		16 (Coll)	10		
			s'il n'y a pas de contrat associé a client TIPI pour ce type de produ paiement est impossible NB pour A', 'M' et 'D', le contrat est prévu dans les traisments m le cas ne pourra jamais se produ car on associe le contrat correspondant lors de la prise en change de la dette e tensuite il n' pas de suppression physique de client est activé, on peut seuleme clore ou supendre un contrat).	le le <sup>is</sup> <sup>e</sup> R8 a nt	SAUSIE-"X" Aucun contral produit associé votre identifiant, impossibilité d'activer le client, veuillez contacter fadministrateur TIPI" SAUSIE-T" "Aucun contrat créé, tests impossible, veuillez contacter reaments la teution d'active Un bouton Prémier la fedérie ferme la POP- UP un reporting informera l'administrateur TIPI	Cette somme ne peut pas être payée sur Internet. Marci d'efficuter votre règlement sur la facture ou l'arix que vous avez requi Un bouton "Retour Accueil" renvois è l'écran d'accueil de tpi:budget gouv.fr. un reporting informera l'administrateur TIPI	"Cette somme ne peut actuellement pas étre payée par Internet. Marci deflocture toyter réglement directment apyrés de la Sommes à Payer." Un bouton "Fermer la frenétre" permet la fermeture de la POP UP. un reporting informera l'administrateur TIPI	"Catte somme ne peut actuellement pas äre payse par internet. Marci d'effectuer votre réglement directement auprès de la Sommes à Payer. Un bouton "Fermer la treftere permet la fermeture de la POP UP. un reporting informera l'administrateur TPI	X		12 (Coli)	8		
	contrôle du statut du contrat associé	1 - 2 - 3	1-2-3	S'il existe un contrat associé aya pour statut "S'(suspendu) le paiement est impossible	t R9		Cette somme ne peut pas être payée sur Internet. Merci d'effecture votre réglement directement augrée de la trécorreire indiquée sur la facture ou l'avis que vous avez reçu. Un bouton Récuel aveu Accuel a revuie à l'écrar d'accuel de tipi budget.gouv fr. un reporting informera l'administrateur TIPI	Cotto somme na pad actuellement pas tetre payle part Internet. Merci d'offectuer votre réglement directement auprès de la Sommes à Payer' un bouton "Fermer la lenêtre" permet la fermeture de la POP UP. un reporting informera l'administrateur TIPI	Cotte somme ne paut actuellement pass fater payle par Internet. Merci offectuer votre réglement directement auprès de la Sommes à Payer <sup>7</sup> . Un bouton 'Termer la lenêtre' permet la fermeture de la POP UP, un reporting informera l'administrateur TIPI	X		15 (Coll)	9	
			s'il n'y a aucun contrat au statut 'O'(ouven) i activation est impossible.	R10	SAISIE="X" "Aucun contrat produit associé à votre identifiant avec un statut "O" Ouvert, l'activation du client est impossible, veuillez contracter fachnistrateur TIP1 Un bouton "Fermer la tenètre" ferme la POP-UP un reporting informera l'administrateur TIP1				X	Pour l'activation et le test, on vérifie le statut du contrait ficial qui est toujours à T (donc de factoi il est ouver) à partir de la création du ler contrat du client.				
OBJET	contrôle de forme	0 - 1 - 2 - 3	la valeur du champ doit comporte des caractères alphanumériques l'espace	+ 01	SI SAISIE X ou T 'Les caractères utilisés dans le paramètre 'OBJET' sont incorrects, ils doivent être de forme alphanumérique' Un bouton 'Fermer la fenêtre' ferme la POP- UP un reporting informera l'administrateur TIPI		"Les caractères utilisés dans la zone Objet sont incorrects, ils doivent être de forme alphanumérique." un reporting informera l'administrateur TIPI	"Suite à un problème technique, le paiement par Internet est impossible. Merci d'effectiver votre règlement par un autre moyen de paiement." un bouton "Fermer la fenêtre" ferme la POP-UP, un reporting informera l'administrateur TIPI	X	Si la longueur est supérieure, le contenu sera tronqué.	7	so		

	contrôle du nombre et du format des caractères	0-1-2-3	6	Clas accès par site collectivité Si la nombre de chiffres du montant manériques ou s'i comporte une virgule, factivation, le test et le paiement sont impossibles. Clas accès par la page DGFIP La corto de la parte entire doit comporter 4 caracteres rumériques dicimaté). La partie entire doit comporter 4 caracteres rumériques ans virgule, la zone décimaté doit comporter 4 caracteres rumériques ans virgule si elle est servic (si non servic, elle est considérés à Journ la suite des traitements).	SI SAISIE X ou T "Le format du montant saisi n'est pas correct (présence de caractères non autorisés ou seul de forme du montant un reporting informera l'administrateur TIPI	Le format du montant saisi n'est pas correct (présence de caradères non autorisés ou Veullez le saisi à nouveau. Veullez (le saisi à nouveau. Un bouton "Corriger le montant" renvoie à l'écran de saisie des références de la dette. un reporting informera l'administrateur TIPI	"Un problème technique est constaté : le format du montant est ncorrect (présence de caractéries non autorisés ou saut de risessayer et d'efficient votre régionent directement auprès de votre Trésorerie (1) en cas de nouvel céhec". (1) remplacer Trésorerie par Régie pour les codes procede 0 un reporting informera l'administrateur T/PI	cjule à un probleme technique. Is paisement par Internet sai Impossible, Merci d'effectuer votre réglement par un autor moyren de paisement auprès de la Trésoureire (1) include sur votre Avia des Sonmes à Payer(2) un bodoun s Fermer la fenête » permet la fernétrue de la Gomes de Payer(2) un bodoun s Fermer la fenête » permet la fernétrue de la (2) remplear Twisonie par Régle pour les codes protocole 0 (2) remplear Avia des Sonmes à Payer par facture pour les codes protocole 0 un reporting informers l'administrateur TPI		9	11(vérification du format numérique) 14(vérification de la longueur)
	contrôle de la valeur du champ MONTANT	0-1-2-3		Si la valeur est supérieure à 99 289,39 euros, le palement est mpossible	La contrôle est effectué mais ne donnera lieu à aucone anomalie cu la vérification du palement nombre maximum de caratères (M1) est fait non en premier. autorisé	Le montant de crite dette dépasse le seuil réglement suprés de la Mororie indiquée sur votre facture ou avis des sommes à payer. Un bouton 'Retour Accuell' renvoie à l'écran dacuel de la jubudes gourit. un reporting informera l'administrateur TIPI Contrôle inactif car le M1 s'applique avant.	Le montant de cette dette dépasse le seuil encaisable sur Internet, Marci trésorreir (1) indiqués sur votre avis des sommes à payer (2)	Le montant de cette dette dépasse le seuil encatisable sur internet. Merci d'actuar la fivelement auyète de somme sa payer (2). (1) remplacer tréconte par Regie pour les codes proteccies 0 (2) remplacer tréconte par Regie pour les does proteccies 0 (2) remplacer tréconte par Regie pour sur facture pour les codes protocole 0 un reporting informers l'administrateur TP/ Contrôle inactif car le M1 s'applique avant.	Z	10(pour activation et test régie) 11(Reg)/14 (Coli)	16
MONTANT	champ MONTANT			si la valeur est inférieure à 1 € le paiement est impossible	Pour Tachination et la test des dieses de protocolo 0.1 La palement par carte bancaire sur internet n'est pas accepte pour un montant inférieur à 1 Euro. To uno ionn Ferreire la fectiver permet la Ma Ma Montant Pour l'activation et le test des dients de protocole autorisit 1.1 La palement par carte bancaire sur inférieur à 1.Euro. 'un boton Ferreire la fueñter' permet la ferreira de sanie.	Le paiement par carte bancaire sur Internet n'est pas accepté pour un montant inférieur à l'Euro. In bouton 'retour accouel' renvoie à l'écran d'accueil de tpibudget gouv.fr. Un reporting informera l'administrateur TIPI.	La paiement par Carte Bancaire sur Internet n'est pas accepté pour un montant inférieur à L'Euro, Veulice régler directement auprès de la Trésorierie(1) mitiquée sur voir Avis des Sommes à payer(2) 'un bouton "Fermer la fenête" parmeit la fermetur de la ROP-UP et de parmeit la fermetur de la ROP-UP et de parmeit la fermetur de la ROP-UP et de code proboció (2) remplacer Trésorieria par Régie pour le code proboció (2) remplacer Avis des Sommes à Payer a fracture pour les codes protocióe) un reporting informera l'administrateur TPI	La paisment par Caste Bancaire sur listente rincipas accepté pour un montant inféreiro a L'Euro, Veuillez régler directement auprès de la Trésorreie(1) midiquée sur votre Aris des Sommes à payer(2) 'un bouton Termer la fenêtre parmet la termeute de la POR-UP et de general te la meture de la POR-UP et de la construcción de la POR-UP et de la construcción de la construcción (1) intrajacer Trésorreiro par Régle pour le code protocolo es codes protocolo (2) remplacer Arix des Sommes à Payer et facture pour les codes protocolo un reporting informera l'administrateur TPFI	Σ		
		1 - 2 - 3		Si le montant de la dette saisi est différent de celui de la dette dans TIPI, le paiement est impossible. Pour factivation el le test, il n'y a pas de dette en base.	M4	Ce montant ne correspond pas à la référence sasie. Merci de vérifier la réference sasie. Merci de vérifier la réference sasie. Autor de la pour sor la facture d'un participation de la pour sor la facture d'un bouton "Comigne le montant" revoio à l'écran de sasie des références de la dette. un reporting informera l'administrateur TIPI	"Ce montant ne correspond pas à la référence saisie. Cliquer sur "Fermer la fienêtre" pour le resaisif. Ce bouton permet la fermutre de la POP-UP. un reporting informera l'administrateur TIPI	Solite à un probleme technique, la painemn tap liternie test monosible. Merci d'effectuer votre règlement par un autre moyen de painemnt auprés de la Trésorerie indiquée sur votre Avis des sommes à payer un bottor?Termer la fersitre parmet la ferniterue de la POP UP, un reporting informera l'administrateur TIPI	X		15
	contrôle de la concordance référence/montant de la dette	0-1-2-3		Pour factivation et le test, il n'y a pas de dette en base. Pour les régies, les montants sont libres en achoison et en test mais libres en achoison et en test mais pas à un montant interdit (c) Liste des mortants simulant un code retour Payline). Pour les collectivités et les EPF, pour les collectivités et les d'adment vérifié qu'ils ne correspondent pas à un montant interdit (c). Este des mortants simulant un code retour Payline).	St saisie X (rágie uniquement) et T (rágie et estechiné) Mortant non autorisé pour le paisment de test ou d'activation." Un reporting informera fadministrateur TIPI				2	10 (Rég) / 13 (Coll)	
	Contrôle de format de l'IEP (numéro d'entrée)	3	9 max	Si le paramètre est présent dans l'url, sa valeur doit être servie, être numérique et ne pas comprendre plus 9 caractères.	и				X		
IEP (numéro d'entrée)	Contrôle de concordance de l'IEP (numéro d'entrée)	3		Si un numéro d'entrée existe en base, sa saisie est demandée pour l'accès type Portai DGFIP. Ators la valeur saisie dot correspondre à celle présente en base. Pour les accès tal collectrité, le parantère sera facultait mais si la valeur est présent dans l'un envoy al triPt, elle doit correspondre à celle présente en base. Le contrôle ne sera affectué que si en base, l'EP a de tenamis par Hélios. Pour l'activation et le test, l'enç (si le parantère est présent) dot être conforme à ce qui est prév dans le conforme à ce qui est prév dans le catier des charges (valeur : 12346678).	Saisie ="X" message: "le format du paramètre IEP de IUR d'activation n'est pas conforme Saiale = 1" message: "le format du paramètre buoton Fremeria lendre" clot conforme un barton Fremeria lendre" clot la POP-UP un reporting informera l'administrateur TIPI	"Le numéro d'entrée que vous avez saisi ne correspond pas à la dette que vous souhaitez payer. Veuillez le saisir à nouveau "Prour votre nitormation le numéro d'entrée peut être ibelle (EP ou numéro de dossier sur votre avis des sommes à payer" bouton "Corriger le numéro 'renvoie à l'écran de saisie du numéro d'entrée. un reporting informera l'administrateur TIPI	"Le numéro d'entrée que vous avez saisi ne correspond pas à la datte que vous souhaitez pare Veuillez le saisir à nouveau? "Pour vote intormation le numéro d'entrée pout être libelle IP ou numéro de dossier sur votre avis des sommes à payer" le numéro ferme la pop-up. un reporting informera l'administrateur TIP1	Suite à un problème technique, le paisment par Internet est impossible. Merci d'effectuer votre réglement par un autre moyre de paisment auprès de la Sommes a Payer un boutour Format la fenêtre 1 ferne la POP-UP. un reporting informera l'administrateur TIPI			
	contrôle du nombre et	0-1-2-3	e > 00	l'adresse MEL du débiteur doit être servie sinon le paiement est impossible	A1 SI SAISIE X ou T "La saise de l'adresse mél Adresse étectroni un bouton "Ferme la fenére" ferme la POP- UP que non servie un reporting informera l'administrateur TIPI	Le format de l'adresse électronique que vous avez saisie n'est pas valide. Veuillez la saisi à nouveau. Un bouton "Corriger l'adresse électronique"	Pulare darar abilinationment entitier une ade	Phase down oblinationanal exists can adv	X	e	13

MEL	caractères	U-1-2-3	0 a 00	Tadresse MEL du débiteur doit comporter entre 6 et 80 caractères maximum ainsi que les caractères "@ et *," sinon le paiement est impossible	A2 Adresse électroni que non valide	SI SAISIE X ou T "L'adresse contenue dans le paramètre "MEL" est incorrecte " Un bouton "Fermer la fenêtre" ferme la POP- UP un reporting informera l'administrateur TIPI	renvoie à l'écran de saisie des références de la dette. un reporting informera l'administraleur TIPI	vous oevez oongelorennen seisin une ao	vous devez oongalonement saisir one ach	X	•	13
	Contrôle d'identitié entre les deux adresses mél saisies dans le formulaire du Portail	0 - 1 - 2 - 3		Les deux adresses Mel saisies (mode d'accès portail) sont identiques	A3 Adresse électroni que de confirma tion non- conform e	Sans objet	Les adresses électroniques saisies ne sont pas identiques. Un bouton Vérifier les adresses électroniques saisies" renvoie à l'écran de saisie des références de la adéer un reporting informera l'administrateur TIPI	Sans objet	Sans objet	X	so	12
URLCL	contrôle du nombre et du format des	0	<250	pour les clients de type Régie ce champ doit être servi obligatoirement et doit être au format http://	U1	SI SAISIE X ou T "L'url retour n'est pas servie ou comporte des ports non autorisés" Un bouton "Fermer la fenêrie" ferme la POP- UP un reporting informera l'administrateur TIPI	Sans Objet.	* le paiement par Internet est impossible, veuillaz régler directement auprès de la régle inscrite sur votre facture* un bouton "Fermer la fenêtre* permet la fermeture de la POP UP. un reporting informera l'administrateur TIPI	<sup>1</sup> le paiement par Internet est impossible, veuillez régler directement auprès de la régle inscrite sur votre facture <sup>2</sup> un bouton 'Fermer la fenêtre <sup>2</sup> permet la fermeture de la POP UP. un reporting informera l'administrateur TIPI	X	10(Rég)	so
	URLCL contrôle du nombre et du format des caractères	1 - 2 - 3		pour les clients de type TITRES et ROLES si servi doit être au format http://sans indication de port; et comporter 250 caractères maximum	U2	SI SAISIE X ou T "L'uri retour n'est pas valide ou comporte des ports non autorisés" Un bouton "Fermer la fenêtre" ferme la POP- UP un reporting informera l'administrateur TIPI	Sans Objet.	un reporting informera l'administrateur TIPI	un reporting informera l'administrateur TIPI		10 (Coll) pour T et X (bloquant) 0 (contrôle préliminaire car non bloquant pour M et A)	so

## **ANNEXE 6** FORMULAIRE D'ADHÉSION DES POSTES COMPTABLES AU SYSTÈME D'ENCAISSEMENT PAR CARTE BANCAIRE DES <u>TITRES OU RÔLES</u> SUR INTERNET (TIPI)

## VENTE A DISTANCE (INTERNET) <u>TARIF SPL</u>

## UN CONTRAT CB PAR CLIENT TIPI

Formulaire à transmettre au correspondant monétique de votre département en charge de le vérifier et de le compléter si nécessaire.

#### Informations administratives concernant le poste comptable

• Dénomination et adresse du poste comptable :

**Exemple** Centre des Finances Publiques 14 bd Alsace Lorraine BP 41770 80017 AMIENS Cedex 1

• Enseigne abrégée explicite : Libellé commerçant CB qui figurera sur tous les documents CB

		l
NOM DE LA COLLECTIVITE + NATURE DU SERVICE	(Dept) (Ville siège de la Trésorerie)	

- Numéro SIRET du poste comptable:
- Code A.P.E. : nouveau 8411Z (= ancien 751A)
- Nom de la personne responsable (comptable, adjoint) :
- Téléphone :
- BALF du poste :

#### Informations de nature bancaire

Compte Banque de France du comptable RIB non automatisé

CODE BANQUE	CODE GUICHET	NUMERO DE COMPTE	CLE

#### Joindre un <u>RIB non automatisé</u>

Le comptable du Trésor assignataire de la Collectivité adhérente à TIPI



<u>Sélectionner</u>	
- Type de cont	trat : VAD

- Centre de traitement : ATOS

Saisir : Plafond de garantie 1 euro

<u>Cocher</u> : I exception contrôle de double